

REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION
COMPTE-RENDU
Vendredi 23 septembre 2022

ASSISTAIENT – Collège public : 4 représentants

Structure	Représentant	Nom
SPM	TITULAIRE	ALBRIEUX Alexandre
CC Porte de Maurienne	TITULAIRE	DEMONNAZ Jacky
CC Canton de la Chambre	SUPPLEANTE	RANCUREL Marie-France
CC 3CMA	TITULAIRE	VAILLAUT Eric

ASSISTAIENT – Collège privé : 5 représentants

Structure	Représentant	Nom
ABATTOIR DE MAURIENNE	SUPPLEANT	FALCOZ Denis
GROUPEMENT AGRICOLE MNE	SUPPLEANT	MOUSSET Léonard
COOPERATIVES LAITIÈRES	TITULAIRE	MOLLARET Guy
CHAMBRE DE METIERS	TITULAIRE	PERSONNAZ Matthieu
PARTICULIER	TITULAIRE	REYNAUD Jean-Michel

ASSISTAIENT EGALEMENT : 5 personnes

Structure	Représentant	Nom
SPM	EQUIPE LEADER	NGUYEN Myriam ROMERO Christel
CONSEIL REGIONAL	CHARGÉE DE MISSION	HENRY Marine
ABATTOIR DE MAURIENNE	CANDIDAT TITULAIRE	COVAREL Hubert
GIDA	OBSERVATEUR	TERMIGNON Séverine

14 personnes étaient présentes au Comité de Programmation du 23 septembre 2022.

9 ayant voix délibérante (soit 56% des membres ayant voix délibérante) dont 5 appartenant au Collège Privé (55 % des votants de la séance).

⇒ **Principe du double quorum respecté.**

Monsieur **Alexandre ALBRIEUX**, Président du GAL Maurienne, Vice-Président au Syndicat du Pays de Maurienne en charge de l'Agriculture, accueille les participants et invite les nouveaux participants à se présenter : Séverine TERMIGNON et Hubert COVAREL.

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités LEADER
2. Modification de la composition du comité de programmation
3. Etat d'avancement & projections
4. Sélection de projets & Programmation de projets
5. Enveloppe complémentaire, Questions diverses & prochains RDV

PIECES JOINTES au présent compte rendu : Diaporama de présentation

1. Actualités LEADER

Le 2^{ème} avenant à la convention a été reçu, co-signé par le SPM, l'Agence de Services et de Paiements et la Région Auvergne Rhône-Alpes, autorité de gestion des fonds européens.
Le compte-rendu du dernier comité de programmation est validé à l'unanimité.

2. Modification de la composition du comité de programmation

Collège public

Pas de changement, 7 titulaires et 5 suppléants.

Collège privé

3 modifications proposées et validées à l'unanimité des membres présents :

- Sortie de Florence VINCENDET pour Maurienne Tourisme
- Sortie de Nicole SELTZER, suppléante de Jean-Michel REYNAUD
- Remplacement de Sylvain COLLY par Hubert COVAREL pour l'abattoir de Maurienne

Cela n'a néanmoins aucun impact sur le quorum : 15 titulaires dont 8 privés

3. Etat d'avancement & projections

- **FA1 : Produire, transformer et diversifier les produits alimentaires de montagne**

Etat d'avancement

627 834 € de FEADER

619 311 € (99%) attribué à 38 projets dont 391 272 € déjà versé aux porteurs (62%)

⇒ **8 523 € de FEADER restant à engager**

Projection

98 703 € sollicité pour 3 projets sélectionnables ce jour :

- 5 173.44 € pour le GAEC Les Fromages de Montdenis
- 41 398.60 € pour la commune de Montsapey
- 52 130.98 € pour Axelle ROSSAT / production

+ 68 078 € estimés pour 4 projets déposés (non instruits).

Les membres du comité de programmation décident, à l'unanimité des membres présents, de fermer la fiche action 1.

- **FA2 : Commercialiser les produits de montagne en circuits courts**

Etat d'avancement

709 516 € de FEADER ; 589 500 € (83%) attribué à 31 projets et 480 573 € déjà versé aux porteurs (68%)

⇒ **122 102 € de FEADER restant à engager dont 34 655 € « réservé » pour 1 projet sélectionné**

Projection

79 590 € sollicité pour 4 projets sélectionnables ce jour :

- 1 202.83 € pour l'AFP de Villarodin-Bourget La Norma
- 7 598.16 € pour le GDA
- 28 773.24 € pour la SARL Aux Délices des Bergers
- 42 015.52 € pour Axelle ROSSAT / commercialisation

Les membres décident, à l'unanimité des membres présents, de fermer la fiche action 2.

- **FA3 : Sensibiliser la population à l'agriculture de montagne et ses produits**

Etat d'avancement

74 218 € de FEADER ; 73 929 € (100%) attribué et versé à 6 porteurs

Projection

6 284,67 € estimé pour 1 projet déposé (non instruit).

Les membres décident, à l'unanimité des membres présents, de fermer la fiche action 3.

- **FA4 : Coopérations avec le GAL "Escartons e Valli Valdesi" en Italie**

Etat d'avancement

11 426 € de FEADER ; 11 426 € (100%) attribué à 1 projet

Les membres décident, à l'unanimité des membres présents, de fermer la fiche action 4.

- **FA5 : Animation et fonctionnement du GAL Maurienne**

Etat d'avancement

483 444 € de FEADER ; 438 349 € (91%) attribué pour 7 années (2016/2022) de fonctionnement

Projection

31 180 € à réserver pour 0.5 ETP gestion en 2023 et 0.4 ETP gestion pour 4 mois en 2024.

- **RECAPITULATIF GLOBAL**

	ENVELOPPE POST AVENANT 2	RESTE A ENGAGER	dont	déjà programmé	déjà sélectionné	sélectionnable le 23/09/22	RAR
FA1	627 834,00 €	8 522,93 €		0,00 €	0,00 €	98 703,02 €	-90 180,09 €
FA2	709 516,28 €	122 102,41 €		0,00 €	34 655,28 €	79 589,75 €	7 857,38 €
FA3	74 217,72 €	288,92 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	288,92 €
FA4	11 426,00 €	1 296,39 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 296,39 €
FA5	483 444,00 €	62 823,38 €		0,00 €	0,00 €	31 180,00 €	31 643,38 €
	1 906 438,00 €	195 034,03 €		0,00 €	34 655,28 €	209 472,77 €	-49 094,02 €

Si tous les projets présentés ce jour étaient sélectionnés, il manquerait 49 094 € de FEADER.

Il existe une possibilité de solliciter une autre enveloppe supplémentaire auprès de la Région, sans certitude aucune sur ce qui pourrait être alloué.

4. Sélection de projets

Axelle ROSSAT – Bergerie de l'Etoile

Le projet déposé initialement émergeant à 2 fiches actions différentes du programme, il a dû être divisé en une partie production (création de la fromagerie) et une partie commercialisation (création d'un magasin).

Le comité technique ayant émis un avis réservé sur les projets, le porteur a été invité à venir les présenter aux membres du comité de programmation.

CRITERES DE SELECTION	Les Fromages de Montdenis		Axelle ROSSAT Fromagerie		Axelle ROSSAT Magasin		Commune Monsapey		AFP Villarodin		GDA		Aux Délices des Bergers	
A Niveau d'intégration ds objectifs programme	3		1		2		3		3		3		3	
B Efficience du projet	3		2		2		3		3		3		3	
C Logique de mise en réseau	3		2		2		3		3		3		3	
D Respect environnement / valo ressources	3		2		2		3		3		3		2	
E Les pratiques novatrices	2		2		2		2		2		3		3	
F Rentabilité & viabilité économique	2		2		2		3		2		3		3	
G Origine de la matière 1ère	3		1		2		3		3		3		3	
H Commercialisation	3		3		3		3		3		3		3	
Note finale	22/24		15/24		17/24		23/24		22/24		24/24		23/24	
Remarque	Projet sélectionné 9 votants dont 5 privés		Projet sélectionné 8* votants dont 5 privés		Projet sélectionné 8* votants dont 5 privés		Projet sélectionné 8* votants dont 5 privés							

* Eric VAILLAUT n'a pas pris part au vote, ayant dû quitter la réunion à 11h.

5. Programmation de projets

Le comité de programmation vote à l'unanimité les montants de FEADER suivants :

- **Fiche action 1 : production**

Montant programmé ce jour : **5 173,44 €** de FEADER

Projet : Equipements adaptés à la capacité de production et à la qualité des produits

Porteur : GAEC es Fromages de Montdenis

Cofinancement : Conseil Savoie Mont-Blanc

- **Fiche action 2 : commercialisation**

Montant **reprogrammé** ce jour, suite évolution du projet : **6 233.44 €** de FEADER

Projet : Equipements de la cuisine de l'auberge pour préparation et stockage des produits locaux

Porteur : Auberge de Bellecombe

Cofinancement : Conseil Départemental

Montant programmé ce jour : **1 202,83 €** de FEADER

Projet : Equipement d'un kiosque de vente directe et d'information sur l'agro-pastoralisme

Porteur : AFP de Villarodin-Bourget La Normal

Cofinancement : Autofinancement

Montant programmé ce jour : **7 598,16 €** de FEADER

Projet : Promotion de l'agriculture de Maurienne via la mise en place de panneaux signalétiques

Porteur : GDA

Cofinancement : Conseil Savoie Mont-Blanc

6. Questions diverses et prochains rendez-vous

Enveloppe complémentaire

L'ensemble des projets sélectionnés ce jour, et la perspective de pouvoir accompagner de nouveaux porteurs de projets, amène l'unanimité des membres présents à solliciter une enveloppe supplémentaire qui permettrait de couvrir les dossiers sélectionnés et déposés à ce jour.

PROCHAIN COMITE DE PROGRAMMATION

Vendredi 25 novembre de 9h à 12h

REUNION DE GAL & Suites circuits-courts

Vendredi 9 décembre

Alexandre ALBRIEUX

Président du GAL Maurienne

Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne

